

dès que les fonctionnaires pourront escompter des résultats satisfaisants. Nous voulons être certains que les lignes aériennes...

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît.

L'AIDE EXTÉRIEURE

LE BIAFRA—L'APPAREIL DE LA CROIX-ROUGE SUÉDOISE

M. Ralph Stewart (Cochrane): Monsieur l'Orateur, ma question, dont j'ai donné préavis, s'adresse au ministre qui répond au nom du secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Le gouvernement songe-t-il à protester auprès du gouvernement de Lagos contre la mort de quatre membres d'équipage par suite de l'écrasement d'un avion de la Croix-Rouge suédoise qui a été abattu et qui transportait des secours au Biafra? Le gouvernement a-t-il l'intention de prier le Nigéria de faire en sorte que la chose ne se reproduise pas, par considération pour les nombreux Canadiens et autres ressortissants étrangers qui se vouent à cette œuvre humanitaire?

[Français]

M. Jean-Pierre Goyer (secrétaire parlementaire du secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le président, je remercie l'honorable député d'avoir donné avis de sa question, à laquelle on répondra demain.

[Traduction]

LES SOCIÉTÉS DE LA COURONNE

L'EXEMPTION DE LA LOI SUR LE FONCTIONNEMENT DES COMPAGNIES DE L'ÉTAT

M. Mac. T. McCutcheon (Lambton-Kent): Monsieur l'Orateur, le ministre des Approvisionnements et Services pourrait-il nous dire si le gouvernement entend soustraire à l'application de la loi sur le fonctionnement des compagnies de l'État toutes les sociétés de la Couronne, comme il l'a fait récemment dans le cas de la Polymer Corporation, ainsi qu'en témoigne un numéro récent de la *Gazette du Canada*?

M. l'Orateur: A l'ordre. La question du député est de nature très générale et de portée passablement vaste, et devrait normalement être inscrite au *Feuilleton*.

M. McCutcheon: Sauf votre respect, monsieur l'Orateur, le gouvernement songe peut-être à vendre cette entreprise, ce qui rendrait ma question fort urgente. Je vous prie donc humblement de bien vouloir permettre au ministre d'y répondre.

M. l'Orateur: Le député de Prince Edward-Hastings a la parole.

LES RESSOURCES HYDRAULIQUES

LA POLLUTION—L'ENCOURAGEMENT À L'INDUSTRIE DANS LE CONTRÔLE DES BACTÉRIES

L'hon. George Hees (Prince Edward-Hastings): Monsieur l'Orateur, j'ai une question pour le premier ministre. Comme le nouveau ministre provincial de l'Ontario chargé de la lutte contre la pollution a signalé, en toute logique, que pour enrayer la pollution qui menace la santé des Canadiens, il faudrait offrir certains encouragements, le gouvernement songe-t-il à accorder certains adoucissements fiscaux, sous forme d'amortissements rapides et de prêts à faible taux d'intérêt, afin que les industries qui installent les nouveaux dispositifs nécessaires pour faire disparaître les bactéries de l'eau polluée puissent mener à bien leurs travaux?

M. l'Orateur: A l'ordre. J'ai des doutes sérieux quant à la question très importante du député. C'est, me semble-t-il, une question d'ordre trop général et de trop grande portée, qui devrait normalement être inscrite au *Feuilleton*. Je signale, par la même occasion, que nous examinons présentement le budget; c'est peut-être le type de question qui pourrait être examinée au cours du débat sur le budget.

LES FINANCES

L'INTERDICTION D'UNE MAJORATION DU TAUX D'INTÉRÊT PRÉFÉRENTIEL PAR LES BANQUES À CHARTRE

M. David Lewis (York-Sud): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser au ministre des Finances une question découlant d'autres qu'on lui a posées auparavant. Peut-il préciser si lui-même ou la Banque du Canada, par l'intermédiaire des fonctionnaires compétents, va édicter un règlement à l'intention des banques à chartre canadiennes, leur enjoignant de ne pas majorer de nouveau le taux d'intérêt sur les prêts de premier ordre, puisqu'elles réalisent d'énormes profits?

L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, comme l'a dit aujourd'hui M. Kennedy, secrétaire au Trésor des États-Unis, quand l'inflation augmente très rapidement dans un pays, il faut imposer des contrôles fiscaux et monétaires, ou se résigner à une société fermée. Peut-être l'honorable député préférerait-il la société fermée.

M. Lewis: Monsieur l'Orateur, étant donné que je ne parle pas d'une société fermée et le ministre devrait le savoir—puis-je lui demander s'il est prêt à envisager sous quelque forme le contrôle des changes qui aurait pour effet de canaliser les capitaux canadiens vers